

REÇU le - 4 MAR. 2022

Bordeaux, le 01/03/2022

PROVEDI INDUSTRIE

A l'attention de M. Bruno BALSAT

342 route de la Vallée

Lieu-dit Le Brie

69870 ST NIZIER D'AZERGUES

FRANCE

Nos Réf : IBC-CERT/XP-VPs – n° 22/0138

Affaire suivie par : Xavier POULAIN

Adresse mail : xavier.poulain@fcba.fr

Objet : Maintien du certificat de conformité du Contrôle de la Production en Usine (Système 2+)

M. BALSAT,

FCBA, en tant qu'organisme certificateur notifié au titre du Règlement des Produits de Construction, a réalisé le 30/11/2021 09:00, l'évaluation et l'appréciation permanente du CPU dans votre établissement.

Les éléments transmis nous ont permis d'établir la conformité du contrôle de la production en usine que vous avez mis en place, conformément aux exigences décrites dans la spécification technique harmonisée de référence et par conséquent le maintien du/des certificat(s) :

N° Certificat	Norme	Produit	N° CE
5037/17/2186	NF EN 14250 : 2010	CE CI / FERMETTE	0380-CPR-5037

Ainsi, vous trouverez joint à ce courrier la facture correspondante N° 42201115

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information si vous le souhaitez.

Nous vous prions d'agréer, M. BALSAT, nos salutations distinguées.

Le Responsable de Marques
du secteur Structure


Xavier POULAIN**Siège social**

10, rue Galilée

CS 81050 Champs sur Marne

77447 Marne la Vallée Cedex 2

www.fcba.fr

Siret 775 680 903 00132

APE 7219Z

Code TVA CEE : FR 14 775 680 903